



CONSEIL MUNICIPAL

Liste des délibérations

Affiché à la Mairie de Valdahon et Mise en ligne le : 11/10/2022	Séance du Jeudi 6 octobre 2022 Salle d'Honneur – Hôtel de Ville - Valdahon	Visé par : Le Maire de Valdahon Sylvie LE HIR
--	--	---

PRÉSENCES

Conseillers municipaux en exercice : 29

Le Conseil municipal, convoqué le 29 septembre 2022 s'est réuni à la salle d'Honneur de l'Hôtel de Ville - 1 Rue de l'Hôtel de Ville - 25800 Valdahon, sous la présidence de Mme Sylvie LE HIR.

La séance est ouverte à 20h02 et levée à 21h20.

Etaient présents : Mme Sylvie LE HIR, M. Pierre BENOIT, M. Salih KURT, Mme Rachel LORIN CART-GRANDJEAN, M. Morgan PERRIN, Mme Dominique GUILLEUX, M. Stéphane LESCURE, Mme Gaëlle JOBERT, M. Bernard LAPOIRE, Mme Morgane OUDOT, M. Bruno DIRAND, Mme Christiane KONIG, M. Michel PARRENIN, M. Didier MOULIN, M. Florent MANZONI, M. Noël PERROT, Mme Colette LOMBARD, M. Gérard FAIVRE, Mme Agnès MARGUET, M. Bernard ANDREZ, Mme Henriette PROST-TOURNIER.

Etaient absents : Mme Tiphanie CALAIS, Mme Josiane CHAUVIN, Mme Marie-Hélène BALLEE, Mme Martine CART-GRANDJEAN, Mme Martine COLLETTE, Mme Annie PONÇOT (décédée), M. Éric GIRAUD, M. Didier DUMONT.

Secrétaire de séance : M. Bruno DIRAND

Procurations de vote :

Mandant/Mandataire : M. CART-GRANDJEAN/R. LORIN CART-GRANDJEAN ; D. DUMONT/S. KURT ; M. COLLETTE/G. FAIVRE ; E. GIRAUD/N. PERROT.

LISTE DES DELIBERATIONS

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

1. Désignation d'un secrétaire de séance - Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du 8 septembre 2022.

A l'unanimité, le Conseil Municipal :

- nomme M. Bruno DIRAND comme secrétaire de séance,
- approuve le compte-rendu de la séance de Conseil municipal du 8 septembre 2022

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

2. Jumelage – Frais de mission- Délégation à Maulbronn dans le cadre d'une célébration anniversaire

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Autorise la prise en charge par la commune des frais de déplacement engagés par le Conseiller Municipal délégué, sur présentation d'un état de frais avec justificatifs.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

FINANCES

3. Budget communal – Décision Modificative n°4

1) Prestations techniques assurées par la CCPHD

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°4 du Budget communal pour le point ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 5

2) Achat complémentaire d'Equipement de Protection Individuelle (EPI)

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°4 du Budget communal pour le point ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 24 Contre : 0 Abstention : 1

3) Voirie – Réseaux divers

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°4 du Budget communal pour le point ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

4) Travaux urgents de réparation de chaudière

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°4 du Budget communal pour le point ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

5) Travaux des eaux pluviales en agglomération ouest

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la Décision Modificative n°4 du Budget communal pour le point ci-dessus.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

4. Budget principal – DM 5 – Admission en non-valeur

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve la DM 5 avec :

- L'ouverture de crédits correspondants au compte 6541 pour un montant de 254,81 €
- L'ouverture de crédits correspondants au compte 6542 pour un montant de 2 352,00 €

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

5. Participation financière intercommunale aux charges des écoles

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le montant des charges de scolarité à facturer aux communes extérieures.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

6. Augmentation des tarifs municipaux 2022

Après avoir délibéré, le Conseil municipal :

- Approuve les augmentations de tarifs de location de salles et services divers concernés, applicables à partir du 1^{er} novembre 2022 jusqu'au 28 février 2023.
- Autorise Madame le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

URBANISME

7. Convention de mise à disposition du domaine public et Mise à disposition de places de parking des Gouttottes pour l'EHPAD

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal

- Approuve la convention d'occupation du domaine public et d'autoriser Madame le Maire ou son représentant à signer ladite convention ainsi que tous les documents afférents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 20 Contre : 0 Abstention : 5

8. Renouvellement de la convention de mise à disposition du presbytère

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- Se prononce en faveur du renouvellement de la convention de mise à disposition du presbytère à titre gracieux, à l'association diocésaine de Besançon avec une participation aux charges selon les modalités ci-dessus indiquées.
- Autorise Madame le Maire ou son représentant à signer tous les documents afférents.

Rapport adopté à l'unanimité : Pour : 25 Contre : 0 Abstention : 0

Le Maire,
Sylvie LE HIR

